

Annexe E — Méthodes d'analyse

Calcul de l'âge

L'âge du patient est calculé en additionnant le nombre de mois entre sa date de naissance et la date du début du traitement, puis en divisant le résultat par 12, ce qui équivaut à un nombre d'années. L'âge des donneurs est indiqué par un code (p. ex. *nouveau-né, jours, mois, ans*) et un nombre (p. ex. 2, 12, 35), puisque l'information fournie sur les donneurs n'inclut pas la date de naissance. Pour les besoins du présent rapport, l'âge des donneurs est converti en un nombre d'années (arrondi).

Nouveaux patients en traitement pour le stade terminal de l'insuffisance rénale

Les nombres et les taux sont basés sur les patients inscrits au cours d'une année donnée (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Un nouveau patient doit commencer le traitement pour le STIR dans un établissement canadien. Les patients qui ont commencé leur traitement pour le STIR à l'extérieur du Canada, mais qui ont par la suite été traités au Canada sont considérés comme des patients inscrits et prévalents, et non comme de nouveaux patients.

Taux de prélèvement d'organes

Les taux de prélèvement d'organes (donneurs décédés) présentés dans le rapport sont calculés en fonction des organes prélevés sur des donneurs décédés identifiés dans les hôpitaux canadiens.

Survie des patients et à la transplantation

Les probabilités de survie non ajustées (exprimées en pourcentages de 0 à 100 %) sont calculées à l'aide de la méthode Kaplan-Meier. Les cohortes sont divisées entre les patients ayant commencé leur dialyse entre 2003 et 2012 et ceux ayant subi une première transplantation au cours de cette période. Dans le cas de la survie à la dialyse, les patients sont suivis jusqu'à la première transplantation rénale, jusqu'à ce qu'on ait perdu leur trace, jusqu'à leur déménagement hors du pays ou jusqu'à leur guérison. Pour ce qui est de la survie à la transplantation, les patients sont suivis jusqu'à ce qu'ils se retirent, jusqu'à ce qu'on ait perdu leur trace ou jusqu'à leur déménagement hors du pays.

Estimations démographiques utilisées pour le calcul des taux

Les taux présentés dans le rapport sont soit bruts, soit calculés selon l'âge, et ne sont pas normalisés selon l'âge.

$$\text{Taux brut} = (\text{nombre de cas} \div \text{nombre total d'habitants}) \times 1\,000\,000$$

$$\text{Taux selon l'âge} = (\text{nombre de cas dans un groupe d'âge} \div \text{nombre total d'habitants dans le groupe d'âge}) \times 1\,000\,000$$

Toutes les estimations démographiques sont tirées du rapport CANSIM de Statistique Canada, tableau 051-0001, et sont établies en fonction de la population totale au 1^{er} juillet.

Province	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
C.-B.*	4 227 592	4 285 510	4 341 681	4 342 039	4 417 017	4 488 860	4 564 233	4 607 987	4 658 674	4 618 678
Alb.†	3 274 349	3 329 790	3 448 406	3 587 925	3 671 210	3 763 284	3 797 591	3 856 350	3 950 791	4 104 202
Sask.	995 391	994 126	985 386	1 000 139	1 013 620	1 030 129	1 044 028	1 057 884	1 079 958	1 108 303
Man.	1 170 268	1 177 556	1 177 765	1 193 932	1 206 100	1 221 964	1 234 535	1 250 574	1 267 003	1 265 015
Ont.	12 392 721	12 541 410	12 686 952	12 794 689	12 936 296	13 069 182	13 227 791	13 372 996	13 505 900	13 537 994
Qc	7 542 760	7 598 146	7 651 531	7 687 125	7 753 470	7 828 879	7 905 679	7 979 663	8 054 756	8 155 334
Atlantique‡	2 343 235	2 343 969	2 331 769	2 326 107	2 329 624	2 337 561	2 352 324	2 357 325	2 363 409	2 368 778
Canada	31 946 316	32 270 507	32 623 490	32 931 956	33 327 337	33 739 859	34 126 181	34 482 779	34 880 491	35 158 304

Remarques

* Comprend le Yukon.

† Comprend les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

‡ Comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador (voir les taux de chacun ci-dessous).

Source

Statistique Canada.

Provinces de l'Atlantique	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
N.-B.	751 384	752 006	749 168	745 561	747 147	749 468	752 838	755 455	755 950	756 050
N.-É./Î.-P.-É.	1 074 824	1 076 002	1 072 924	1 074 016	1 076 036	1 079 168	1 088 205	1 091 292	1 094 800	1 086 026
T.-N.L.	517 027	515 961	509 677	506 530	506 441	508 925	511 281	510 578	512 659	526 702
Total	2 343 235	2 343 969	2 331 769	2 326 107	2 329 624	2 337 561	2 352 324	2 357 325	2 363 409	2 368 778

Source

Statistique Canada.

Patients prévalents

Les statistiques relatives aux patients prévalents à la fin de l'année sont basées sur les données à l'échelle des patients, qui comprennent les patients inscrits dans le RCITO. Il s'agit de patients prévalents inscrits. Par ailleurs, les statistiques relatives aux patients prévalents au STIR sont basées sur les données des établissements qui sont obtenues à la fin de l'année lorsque les profils d'établissements sont fournis par les programmes canadiens de traitement de l'insuffisance rénale. Les centres doivent indiquer dans ces profils le nombre de patients qui ont été traités à la fin de l'année, selon le mode de traitement. Les nombres sont ensuite comparés à ceux des patients inscrits dans le RCITO. Au fil du temps, le nombre de patients en dialyse contenu dans les profils des établissements et les données à l'échelle des patients du RCITO se sont rapprochés au point d'être presque identiques. Cependant, même s'ils se sont rapprochés, le nombre de patients ayant un greffon rénal fonctionnel qui provient des profils des établissements diffère encore des données à l'échelle des patients du RCITO. À ce titre, les profils des établissements pourraient continuer de mieux représenter le poids du STIR sur le système de santé.

Diagnostic principal

Le diagnostic principal des receveurs d'une greffe autre que rénale est établi en fonction du diagnostic posé au moment de la première transplantation. Dans certains cas, plus d'un diagnostic peut être indiqué, surtout pour les receveurs de foie. Le diagnostic principal des receveurs de rein est établi en fonction du diagnostic fourni au début de la première dialyse et au moment de la transplantation rénale, si cette dernière n'est pas préemptive.

Patients inscrits

Les patients inscrits sont les patients dont les données sont consignées dans le RCITO, ainsi que les patients qui sont en dialyse dans le cadre d'un programme canadien de traitement pour l'insuffisance rénale ou qui ont un greffon rénal fonctionnel à la fin de l'année. Les patients prévalents inscrits sont présentés à la section 2.2. Le nombre de patients prévalents inscrits au RCITO peut différer du nombre de patients prévalents dérivé des profils annuels des établissements pour les raisons suivantes : les patients ne sont pas tous inscrits dans le RCITO, car il est possible qu'ils aient commencé le traitement avant le 1^{er} janvier 1981, les nouveaux patients ont été sous-dénombrés par certains centres déclarants et les décès seraient sous-déclarés dans le RCITO, ce qui pourrait gonfler le nombre de patients en vie.

Receveurs

L'information sur les receveurs présentée dans le rapport concerne les receveurs d'une première greffe d'un organe précis effectuée dans un établissement canadien de transplantation. Les tableaux et les figures des chapitres 3 à 7 font référence aux processus de transplantation ou aux receveurs, ces derniers n'étant recensés qu'une seule fois, soit pour leur première greffe d'organe. Les caractéristiques des receveurs et les taux propres aux provinces sont établis en fonction des données concernant les receveurs.

Liste d'attente

Les données sur les patients en attente d'une transplantation sont tirées des statistiques fournies par les SAO provinciaux et régionaux. Les données à l'échelle des patients ne sont pas disponibles. En 2002, la définition d'un patient pédiatrique en attente d'une transplantation rénale est passée de moins de 15 ans à moins de 18 ans, ce qui correspond à la définition d'un patient pédiatrique qui est utilisée pour les transplantations autres que rénales.

Temps d'attente

Le temps d'attente est calculé pour les receveurs d'une transplantation autre que rénale et exclut les patients décédés en attente d'une transplantation ainsi que ceux qui ont été retirés de la liste d'attente parce qu'ils étaient trop malades pour pouvoir subir la transplantation. Actuellement, il n'existe pas de source d'information canadienne sur les temps d'attente de tous les patients en attente d'une transplantation.

Une variable subrogative est utilisée pour mesurer le temps d'attente (c.-à-d. le temps passé en dialyse avant la transplantation) des patients ayant subi une transplantation rénale. Même si cette méthode permet d'éviter le problème des données incomplètes en ce qui concerne les dates de début d'attente en vue d'une transplantation rénale dans le RCITO, elle ne fait pas état du temps d'attente des patients figurant sur la liste d'attente d'une transplantation rénale qui n'ont pas subi de greffe. Le temps d'attente des patients ayant subi une transplantation rénale préemptive est indiqué comme nul.